



# La Lettre de Saint Florent

## L'ÉGLISE DE CHINE : 1. Un lent travail de sape

Lorsque Mao Tse Toung proclame la République populaire de Chine le 1<sup>er</sup> octobre 1949, l'Église catholique de Chine est florissante. Comparés aux 541 millions de chinois, les 3,2 millions de catholiques font certes figure de minorité, mais quelques chiffres suffisent pour mettre en lumière l'esprit missionnaire de ce petit troupeau.

Les circonscriptions ecclésiastiques (archevêchés, évêchés et préfectures apostoliques) sont au nombre de 144. Le clergé compte 2.600 prêtres autochtones et 3.000 missionnaires étrangers. Les 17 grands séminaires forment 924 séminaristes et les petits séminaires comptent 3.000 élèves. A cela, s'ajoutent 3 universités, 156 écoles secondaires, 2.009 écoles primaires, 1063 hôpitaux et dispensaires ainsi que 272 orphelinats.

Dès son accession au pouvoir, le régime communiste va s'efforcer de contrôler l'Église catholique en Chine et de persécuter ceux qui s'opposent à cette injuste tutelle. Les raisons qui sous-tendent ce contrôle relèvent autant de l'histoire de la Chine que des principes du communisme.

### LE POIDS DE L'HISTOIRE ET DE L'IDÉOLOGIE

De fait, la mise sous tutelle étatique de la religion est une réalité ancienne en Chine. De temps immémoriaux, l'administration centrale de l'Empire est divisée en six branches dont l'une, le Ministère des Rites, assure le contrôle administratif des religions en régulant la construction des temples, monastères et sanctuaires, l'activité des prêtres bouddhistes et taoïstes et la formation des futurs ministres du culte. Tout prêtre qui s'imisce dans les affaires du gouvernement est frappé de mort.

Pratiquée de longue date dans l'Empire du Milieu, l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques s'harmonise parfaitement avec les principes communistes qui proclament que la religion est l'« opium du peuple » (Karl Marx, **Critique de la philosophie du droit de Hegel**, 1843).

Pour contrôler les religions, le gouvernement chinois va donc imposer au sommet de chaque confession religieuse une organisation centrale et nationale d'essence politique. Les fondations successives de l'Association islamique de Chine (11 mai 1953), de l'Association bouddhiste de Chine (3 juin 1953), du Mouvement protestant des Trois Autonomies (6 août 1954) et de l'Association taoïste de Chine (12 avril 1957) illustrent la réalisation de ce plan.

Septembre 2020

Adresses

Prieuré Saint-Florent  
93, rue du Général De Gaulle  
67280 URMATT  
Tél. 09 60 40 01 77  
prieurestflorent.fsspx@sfr.fr

Chapelle N.D. du Rosaire  
28, rue du Faubourg-de-Pierre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 22 61 06

Sommaire

L'Église de Chine (1) p. 1  
Un traité sur l'éducation  
des enfants p. 3  
Le calendrier du mois p. 4

N° 273

## LA RÉFORME DES TROIS AUTONOMIES

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Henry Venn (anglican) et Rufus Anderson (protestant) formulent les trois notions d'autogestion, d'auto-assistance et d'auto-propagation qui devraient à leurs yeux présider aux missions extrême-orientales. John Livingston Nevius synthétise ces principes dans **L'implantation et le développement des églises missionnaires** publié en 1886.

De quoi s'agit-il ? De se consacrer à l'apostolat missionnaire en veillant à trois autonomies : autonomie de gouvernement (= nommer des autochtones à la tête des communautés chrétiennes), autonomie des ressources (= financer l'apostolat grâce à des contributions locales), autonomie apostolique (= éliminer du message chrétien toute influence occidentale).

En 1950, ces trois principes refont surface dans le **Manifeste chrétien** publié par un groupe de protestants. Venus discuter avec Zhou Enlai des rapports entre le protestantisme et la jeune République populaire de Chine, les responsables protestants sont amenés par leur interlocuteur à faire profession d'anti-impérialisme. En pratique, les signataires s'engagent à préserver l'indépendance et l'autonomie de leurs congrégations dans le gouvernement, les ressources et l'apostolat. La fondation du Mouvement protestant des Trois Autonomies en 1954 est la suite logique du **Manifeste chrétien** de 1950.

Fort de leur succès avec les protestants, les autorités communistes font alors pression sur l'Église catholique pour qu'elle s'unisse aux déclarations anti-impérialistes et qu'elle respecte les « Trois autonomies ». L'initiative de quelques catholiques chinois confère à cette manœuvre un semblant de spontanéité. Un premier appel est lancé par l'abbé Wang Liangzuo et 500 fidèles le 30 novembre 1950. Il est relayé en janvier 1951 par le **Manifeste de Chungking** signé par 14 prêtres, 17 religieuses, 1 frère et 685 fidèles.

Les évêques chinois réagissent sans tarder sous la forme d'une *Déclaration de principes* qui note qu'une Église nationale est par définition une Église schismatique. Si, en effet, le libre examen, l'absence d'Église et de sacerdoce chez les protestants peuvent s'accommoder des « Trois autonomies », il n'en est pas de même pour les catholiques unis à l'Église par le triple lien de la foi, de la grâce et de l'obéissance.

Fondé en janvier 1951, le Bureau national des Affaires religieuses pousse à la création de « Comités catholiques de réforme » et suscite des réunions contradictoires pour faire plier les opposants. Quant à Pie XII, il prend position dans sa **Lettre apostolique aux catholiques chinois** du 18 janvier 1952 et son encyclique **Ad Sinarum gentes** du 7 octobre 1954.

## L'ASSOCIATION PATRIOTIQUE

Alors que la Guerre de Corée se termine, le gouvernement lance en 1953 le « Mouvement anti-impérialiste pour l'amour de la patrie et de la religion ». Nombreux sont en effet les catholiques, clergé et fidèles, qui jugent que la réforme des « Trois autonomies » est contraire à la nature et aux structures traditionnelles de l'Église catholique. En revanche, la fondation d'une Association patriotique des catholiques chinois semble moins prêter le flanc à la critique. L'amour de la patrie ne relève-t-il pas du 4<sup>e</sup> commandement ?

La manœuvre est cependant cousue de fil blanc. La résistance à l'idée d'une Association patriotique qui chapeauterait l'Église catholique en Chine et la séparerait du Saint-Siège ne tarde pas. La persécution s'abat alors sur l'Église catholique pour écarter les uns et terroriser les autres. A Shanghai, par exemple, le gouvernement fait arrêter à l'automne 1955, l'évêque du diocèse, 40 des 54 prêtres diocésains ainsi que 500 à 600 fidèles. Les missionnaires étrangers sont expulsés et 300 séminaristes sont assignés à résidence.

Les gêneurs ayant été écartés, des associations patriotiques commencent à voir le jour au niveau local. Les autorités chinoises proposent alors de les unifier au niveau national en une structure unique. Plusieurs étapes jalonnent ce processus.

D'abord, de janvier à juillet 1956, des réunions ont lieu entre le Bureau des affaires religieuses et les responsables des associations patriotiques au niveau local et régional.

Ensuite, la « Réunion préliminaire du Comité préparatoire de l'Association patriotique nationale » se déroule à Pékin du 19 au 25 juillet 1956. Y participent 36 personnalités catholiques (dont 4 évêques et 11 vicaires généraux ou administrateurs diocésains) originaires de 23 circonscriptions ecclésiastiques sur 139.

Enfin, 241 délégués se réunissent le 17 juillet 1957 pour mettre la dernière main aux statuts de l'association patriotique nationale et rédiger une « Déclaration de principe ». Concrètement, le texte exalte le patriotisme, fait l'éloge de la Chine communiste, critique violemment le Vatican et prône l'indépendance et l'autonomie de l'Église chinoise.

L'Association patriotique des catholiques chinois (APCC) est fondée officiellement le 2 août 1957 à Pékin. Instrument d'un régime athée, l'APCC fait office de courroie de transmission des directives politiques à destination des catholiques chinois.

A suivre...

*Abbé François KNITTEL*

# UN TRAITÉ SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

L'éducation des enfants préoccupe les pasteurs d'âmes depuis l'Antiquité. En témoigne le traité de saint Jean Chrysostome *Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants*, qui date du IV<sup>e</sup> siècle. Ce texte rappelle que les parents et les éducateurs ont une lourde responsabilité. Leur mission est double : d'abord, préserver les enfants des mauvaises influences et de la corruption du monde ; ensuite, former leur intelligence et leur volonté.

## La responsabilité des éducateurs

Éduquer des enfants revient à élever des « *athlètes pour le Christ* », en leur inculquant des principes justes. Les parents travaillent pour Dieu, mais aussi pour eux-mêmes, car ils sont les premiers à profiter des belles dispositions de leurs enfants.

L'enfance est l'âge de tous les possibles. L'âme enfantine ressemble à une cire molle capable de recevoir l'empreinte de principes que rien ne viendra effacer. Souple et malléable, elle est comme une perle qui n'est point encore solide. Du reste, l'âme est comparable à un tableau ou une statue qui ne parvient à sa forme parfaite qu'au terme d'un long et minutieux travail. Dans cette optique, les parents sont les peintres et les sculpteurs des âmes de leurs enfants.

L'âme d'un enfant, confiée aux bons soins de ses parents, est comme une cité qui échoit à un gouverneur. De même qu'une ville rassemble des honnêtes gens et des mauvais citoyens, l'âme enfantine abrite de bonnes et de méchantes pensées. Pour encourager les premières et réprimer les secondes, des lois sont indispensables.

Quand l'enfant transgresse les règles qui lui sont données, une punition s'impose, car « *il ne sert à rien d'établir des lois, si elles ne sont pas accompagnées de sanctions* ». Les réprimandes doivent être graduées : un regard sévère, des paroles mordantes, des reproches, mais « *pas de châtiments corporels sans trêve* ». De plus l'éducation passe par l'émulation, en récompensant et louant les efforts de l'enfant.

## Préserver et protéger les enfants

Comme les portes d'une cité, les sens de l'enfant réclament une surveillance étroite. Trois méritent une vigilance spéciale : la langue, l'ouïe et la vue.

La langue est la première porte de l'âme à garder. Il importe de fixer sur elle des barres de fermeture en or, afin qu'aucune parole méchante ne puisse s'échapper. Les insolences, injures, calomnies ou faux serments sont à bannir. Si pourtant un enfant dit du mal de quelqu'un, que ses parents lui ferment « *la bouche et orientent la conversation sur ses propres fautes* ».

La porte de l'ouïe communique avec celle de la langue, car « *celui qui n'entend pas de choses honteuses et mauvaises ne prononce pas non plus de paroles honteuses* ». Les parents choisiront donc avec prudence les éducateurs de leurs enfants. Les maîtres, nourrices et serviteurs qui offrent un mauvais exemple sont à écarter. Les pédagogues raconteront aux enfants des histoires

édifiantes tirées de la Sainte Écriture pour illustrer ce qu'est la vertu.

Il importe de veiller également sur les yeux des enfants, car les images qui pénètrent par la porte de la vue s'impriment rapidement dans l'âme. Les éducateurs offriront au regard des plus jeunes des spectacles dignes de ceux que la nature propose, de beaux livres et des œuvres d'art, plutôt que de vilaines représentations.

## Apprendre la vertu et la sagesse

Éduquer un enfant revient à transformer son âme, canaliser ses passions et développer ses vertus. Dans l'accomplissement de sa tâche, l'éducateur imitera Dieu qui traite les hommes tantôt avec sévérité, tantôt avec douceur selon les circonstances.

L'épreuve forme et fortifie le caractère. A l'instar des athlètes qui s'entraînent avec leurs proches afin de devenir invincibles face à leurs adversaires, les enfants ont besoin d'être un peu éprouvés et piqués au vif en famille pour apprendre à supporter les contrariétés avec égalité d'humeur. Une âme vigoureuse sait dominer ses sentiments, maîtriser son agressivité, garder son calme face à une frustration. Quand un enfant est contristé par la perte d'un objet, il est bon d'attendre avant de combler ce manque pour lui apprendre à dominer son dépit.

L'apprentissage de la tempérance est un élément capital de l'éducation, surtout à l'âge de l'adolescence. Pour préserver la jeunesse des mauvaises mœurs, il est bon de lui offrir des plaisirs sans danger et une saine détente. Mais le recours aux moyens surnaturels est indispensable : la pénitence, la prière, la fréquentation des lieux de culte, le contact avec des personnes qui mènent une vie édifiante. Dans ses propos, l'éducateur aura soin de mépriser les mœurs dissolues et de faire l'éloge de la vertu.

L'éducation vise également à acquérir la sagesse pratique et le discernement. La formation du jugement est nécessaire. N'ayant pas encore l'expérience, l'enfant ne peut se passer d'un guide pour apprécier à leur juste valeur les réalités qui l'entourent sans perdre de vue la hiérarchie des biens célestes et terrestres. Dans cette optique, il est bon que ses parents lui répètent : « *Mon enfant, crains Dieu seul et ne crains personne d'autre que lui* », car la sagesse suppose « *de ne pas se laisser éblouir par des hochets d'enfants* ». Ces mirages qui éloignent de Dieu prennent des formes variées. Souvent, « *ce qui trouble les jeunes gens, c'est l'ardeur des sens et ce qui trouble les jeunes filles, c'est le goût de la parure et de tout ce qui excite la vanité* ».

Bien éduquer les enfants est la voie la plus sûre pour bâtir une société sur des fondements solides. Si un enfant reçoit une bonne éducation, il sera apte plus tard à « *former ses propres enfants* », de sorte qu'eux-mêmes deviennent ensuite de sages éducateurs. Ainsi s'établira entre les générations une « *chaîne d'or* » propice au bien commun.

*Abbé Pierre-Marie BERTHE*

A STRASBOURG		PROGRAMME LITURGIQUE SEPTEMBRE 2020		AU MULLERHOF	
Messes	Confessions			Messes	Confessions
		Ma 01	Décollation de St Jean-Baptiste, mémoire	08h00	
		Me 02	Bx François-Urbain Salin de Niart, M., mémoire	08h00	
		Je 03	<b>SAINT PIE X, PAPE ET CONFESSEUR</b>	08h00	
		Ve 04	De la férie	11h00	
		Sa 05	St Laurent Justinien, E. & C.	11h00	
10h15	09h30	Di 06	<b>SAINT PIE X, PAPE ET CONFESSEUR, mém.</b>	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 07	De la férie	11h00	
07h15		Ma 08	NATIVITE DE LA T.S. VIERGE MARIE	08h00	
18h15	17h45	Me 09	De la férie, mémoire	08h00	
07h15		Je 10	St Nicolas de Tolentino, C.	08h00	
18h15	17h45	Ve 11	De la férie, mémoire	11h00	
11h00	10h30	Sa 12	St Nom de Marie	11h00	
10h15	09h30	Di 13	<b>15° DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE</b>	08h30	07h45/09h45
		Lu 14	EXALTATION DE LA SAINTE CROIX	11h00	
		Ma 15	NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS	07h30	
		Me 16	St Corneille P. et St Cyprien E. & M., mémoire	07h30	
		Je 17	De la férie, mémoire	07h30	
		Ve 18	Ste Richarde, V., mémoire	11h00	
		Sa 19	St Janvier et ses compagnons, M.	08h00	
10h15	09h30	Di 20	<b>16° DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE</b>	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 21	SAINT MATTHIEU, Apôtre	08h00	
07h15		Ma 22	St Maurice et ses compagnons, Mm., mémoire	07h30	
18h15	17h45	Me 23	QUATRE-TEMPS DE SEPTEMBRE, mémoire	07h30	
07h15		Je 24	De la férie, mémoire	07h30	
18h15	17h45	Ve 25	QUATRE-TEMPS DE SEPTEMBRE	11h00	
11h00	10h30	Sa 26	QUATRE-TEMPS DE SEPTEMBRE, mémoire	08h00	
10h15	09h30	Di 27	<b>SOLENNITE DE STE THERESE DE L'E.J.</b>	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 28	St Wenceslas, Duc & M.	08h00	
07h15		Ma 29	<b>SAINT MICHEL ARCHANGE, mémoire</b>	07h30	
18h15	17h45	Me 30	St Jérôme, C. & D.	07h30	

### **Dates à retenir :**

- Pèlerinage de Domrémy : dimanche 13 septembre
- Pique-nique de rentrée : dimanche 4 octobre à 12h30 au Prieuré Saint-Florent d'Urmatt

### **Carnet paroissial :**

- Amaury Le Camus, né le 23 juillet à Strasbourg, baptisé le 1<sup>er</sup> août à Strasbourg
- Claire Pesquié a fait sa Communion solennelle le 16 août à Strasbourg

### **Activités à Strasbourg :**

- Chorale : le dimanche à 9h30
- Chorale polyphonique : se renseigner
- Catéchisme : mercredis 23 et 30 septembre à 15h30
- Vêpres et Salut : dimanche 6 septembre à 17h15
- Vente de gâteaux pour Chartres : dimanche 20 septembre
- Cercle St-Pie X : lundi 28 septembre à 19h30

### **Activités dans la vallée de la Bruche :**

- Croisade Eucharistique : dimanche 6 septembre à 9h45
- Vêpres et Salut : dimanche 6 septembre à 16h45
- Vente de gâteaux pour Chartres : dimanche 20 septembre